

Direction Générale Adjointe Aménagement

Pôle Aménagement

Service Aménagement Opérationnel

Affaire suivie par Didier PAOLI

Tél. : 04 90 84 47 22

didier.paoli@grandavignon.fr

Avignon, le 31 mai 2023

Madame MERMET Valérie Stéphanie

1171 av Jean Henri Fabre

84850 CAMARET sur Aigues

Nos réf. : 110118 - 2023/D/2238

Envoi sous pli recommandé avec accusé de réception

Objet : notification arrêté Préfectoral du 26 avril 2023 Déclarant d'utilité publique le projet d'aménagement d'une zone d'activité en extension de la Zone du Plan sur le territoire de la commune d'Entraigues-sur-la-Sorgue, déclarant cessibles les parcelles nécessaires à la réalisation de l'opération et emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Entraigues-sur-la-Sorgue avec ledit projet

LRAR N° 2C15974361989

Madame,

Dans le cadre de la procédure engagée par la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon concernant le projet d'aménagement d'une zone d'activité en extension de la Zone du Plan sur le territoire de la commune d'Entraigues-sur-la-Sorgue, je vous notifie par la présente l'arrêté Préfectoral du 26 avril 2023 déclarant d'utilité publique le projet et cessible pour cause d'utilité publique la/les parcelle(s) de terrain désignée(s) dans la fiche parcellaire annexée à l'arrêté vous appartenant.

Nous vous précisons que vous disposez d'un délai de deux mois à compter de la date de notification pour présenter un éventuel recours devant le Tribunal administratif de ^{NIMES} Marseille. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application « Télérecours citoyens » accessible par le site internet <http://www.telerecours.fr>.

Je vous prie de croire, Madame, à l'expression de nos sentiments distingués.

Pour le Président et par délégation,
Le Directeur Général Adjoint

Antoine KERRAND



Annexes :

- Arrêté Préfectoral du 26 avril 2023
- Plan parcellaire et état parcellaire

Direction Générale Adjointe Aménagement
Pôle Aménagement
Service Aménagement Opérationnel

Affaire suivie par Didier PAOLI
Tél. : 04 90 84 47 22
didier.paoli@grandavignon.fr

Nos réf. : 110118 - 2023/D/2238

Envoi sous pli recommandé avec accusé de réception

Avignon, le 31 mai 2023

Monsieur AUDER Yannick Claude Paul

143 rue St Hubert

84700 SORGUES

Objet : notification arrêté Préfectoral du 26 avril 2023 Déclarant d'utilité publique le projet d'aménagement d'une zone d'activité en extension de la Zone du Plan sur le territoire de la commune d'Entraigues-sur-la-Sorgue, déclarant cessibles les parcelles nécessaires à la réalisation de l'opération et emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Entraigues-sur-la-Sorgue avec ledit projet

LRAR N° 2C15974362047

Monsieur,

Dans le cadre de la procédure engagée par la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon concernant le projet d'aménagement d'une zone d'activité en extension de la Zone du Plan sur le territoire de la commune d'Entraigues-sur-la-Sorgue, je vous notifie par la présente l'arrêté Préfectoral du 26 avril 2023 déclarant d'utilité publique le projet et cessible pour cause d'utilité publique la/les parcelle(s) de terrain désignée(s) dans la fiche parcellaire annexée à l'arrêté vous appartenant.

Nous vous précisons que vous disposez d'un délai de deux mois à compter de la date de notification pour présenter un éventuel recours devant le Tribunal administratif de ~~Marseille~~ ^{NIMES}. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application « Télérecours citoyens » accessible par le site internet <http://www.telerecours.fr>.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'expression de nos sentiments distingués.

Pour le Président et par délégation,
Le Directeur Général Adjoint

Antoine KERRAND



Annexes :

- Arrêté Préfectoral du 26 avril 2023
- Plan parcellaire et état parcellaire